



COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 23

Réunion : restreinte
Date : 13/01/23 à 10h

Président(e) : **Romain Delpech**

Présent(e)s : Nicolas HOUGUET, Christophe TOURNIER, Frédéric HEBRARD, Frédéric ANTONIO

Assistent : Julien SCHMITT (CTRA), Daniel FEUILLADE (CTRA), Sarah PELATAN (Secrétaire administrative)

RODRIGUES MENDES Anna a écrit à la CRA le mercredi 11/01/2023 en mentionnant le fait qu'elle souhaitait être remise à disposition du District avec effet immédiat.

La CRA accepte sa demande de mise à disposition au district de la Haute Garonne à partir d'aujourd'hui.

GHAOUTI Anthony est indisponible pour des raisons médicales depuis le 20/09/2022.

Il a fourni cette semaine un certificat médical pour une durée de 6 mois.

Il n'aura eu aucune désignation cette saison, de ce fait, la CRA décide de geler sa saison.

Suivi du Règlement intérieur – manquements des arbitres

XXXXX – Arbitre Régional 3

Cet arbitre s'est déclaré en indisponibilité le 31/12/2022 pour la période du 16 au 22 janvier 2023 au motif qu'il devait garder ses enfants compte tenu que sa femme était en déplacement à l'étranger. Il ressort du justificatif fourni que les billets d'avions ont été achetés le 11 décembre 2022, ce qui permettait à l'arbitre de se déclarer indisponible dans les délais prévus dans le règlement intérieur, à savoir 30 jours.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA, décide :

- D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation pour une période de 7 jours commençant à courir à compter du lundi 23 janvier 2023 à 0 heures pour se terminer le dimanche 29 janvier 2023 à 23 h 59 conformément aux dispositions de l'annexe 4 du Règlement Intérieur de la CRA

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Nicolas HOUGUET

Secrétaire



Romain DELPECH

Président

